

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à Conseil des ministres du 15 septembre 2023

Désignation des membres du personnel du commissariat national drogue

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne et de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal réglant la formation, le profil, la désignation et le statut des membres du personnel du commissariat national drogue.

Le commissariat national drogue a été créé pour lutter réellement contre la criminalité liée à la drogue. Ce projet précise la formation, le profil, la désignation, le statut, les droits et les obligations du personnel qui assistera le commissaire national drogue et son adjoint.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État, après négociations syndicales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be